

Fontaines plonge dans le noir sans craindre le vandalisme

FÊTER LA NUIT Depuis vendredi, Fontaines éteint son éclairage public. Un coup d'envoi festif qui nous a permis de prendre la température auprès de la population.

AUTRES LOCALITÉS Le Cerneux-Péquignot, Le Pâquier et Valangin pratiquent déjà l'extinction de l'éclairage public. Aucun des trois villages ne supprimerait cette mesure.

SÉCURITÉ Il n'est pas démontré une hausse de vandalisme dans les communes qui pratiquent la mesure. En revanche, le sentiment d'insécurité peut, lui, augmenter. **PAGE 7**

Une cuvée 2017 magnifique, mais qui ne va pas couler à flots



ARCHIVES DAVID MARCHION

TERROIR La qualité du raisin neuchâtelois est plus qu'au rendez-vous en cette année 2017. Elle se situe même au niveau des excellentes cuvées 2009, 2011 et 2015. Pour ce qui est de la quantité, en revanche, bon nombre de vigneron sont restés sur leur soif. Bilan des vendanges en six points et deux graphiques. **PAGE 3**



CORTAILLOD
Les Amis du jazz fêtent leurs 50 ans avec Vaché

PAGE 16

LA FERRIÈRE
Une commune célibataire qui refuse la vie à plusieurs

PAGE 5

LA BÉROCHE
Rencontre avec un «First responder» motivé

PAGE 9

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



9° 15°

à 1000m



5° 13°

SOMMAIRE

Télévision **PAGE 14** Feuilleton **PAGE 22**
Cinéma **PAGE 15** Carnet **P. 30-31**

PUBLICITÉ

«Grâce à Viteos, je produis, je consomme ma propre électricité et j'économise sur ma facture!»
Boris Keller, Vaumarcus
www.solaireplus.ch

l'énergie solaire des neuchâtelois
viteos
toutes vos énergies

VAL-DE-RUZ La commune éteint l'éclairage public dans l'un de ses villages durant une phase test de six mois. Le coup d'envoi était joyeusement obscur.

Fontaines s'endort sous les étoiles

ANTONELLA FRACASSO

En 1907, la fée électricité s'installait à Fontaines. Une révolution pour les habitants du village rural. Pas moins de 110 ans plus tard, la population a fêté l'extinction de l'éclairage public dans cette même localité. Ainsi, depuis vendredi soir, les Lèche-beurcanes dorment à nouveau sous un ciel étoilé sans être pollués par la lumière artificielle. Du moins pendant six mois, durée de la phase test décidée par la commune de Val-de-Ruz.

Le coup d'envoi de cette mesure était joyeusement obscur! Entre écoliers, parents et autres habitants, près de 400 personnes s'étaient déplacés à la Fête de la nuit, organisée par Val-de-Ruz. De concert avec la commune, le Parc Chasseral, l'association Lamper ou encore Groupe E ont proposé une kyrielle d'animations qui a divertis petits et grands: jongleurs de feu, hululements de chouettes ou contes magiques. L'occasion pour nous de prendre la température: que pense la population de cette mesure?



Ornée de lumières, une dame juchée sur des échasses guidait la foule dans les ruelles obscures de Fontaines. CHRISTIAN GALLEY

«**Lumière ou non, celui qui veut cambrioler trouvera un moyen pour arriver à ses fins.**»

MONIQUE
UNE HABITANTE DE FENIN

Habitants de Fenin, les retraités Monique et Edgar étaient ravis de célébrer la nuit à Fontaines, localité qui n'est plus éclairée de minuit à 5 heures. Et si la mesure devait être étendue à toute la vallée? «C'est si mal éclairé dans notre village qu'on ne verrait pas la différence», lance en plaisantant l'épouse. Plus sérieux,

elle déclare être en phase avec l'extinction des candélabres. «Lumière ou non, celui qui veut cambrioler trouvera un moyen pour arriver à ses fins.»

Munies de smartphones

Pour Nathalie, une mère de famille qui habite à Fontaines depuis trois ans, «cette mesure ne me dérange pas du tout». Venue voir son fils Matteo qui participait à la fête avec sa classe, elle estime que «la manifestation est une bonne initiative de la part de la commune». Elle ajoute: «Au début, j'ai eu de la peine à m'adapter, mais aujourd'hui, je ne partais plus de Fontaines.»

Quant aux ados Jade et Tamara, elles n'avaient pas de mal à se déplacer dans l'obscurité, munies de leur smartphone. «L'ambiance est juste extra. Marcher dans la nuit ne me fait pas peur. Et on pourra enfin voir les étoiles!», s'exclame Tamara.

Si la plupart des gens ont manifesté de l'enthousiasme, pour certains, c'était la soupe à la grimace. Ou plutôt, «un triste retour en arrière», note Laurent. Quant à Françoise, elle craint une hausse des accidents de la circulation. «On ne voit rien du tout. J'ai peur que par manque de visibi-

1 million d'investissements

En matière de sécurité notamment, «le Conseil communal

est conscient de la problématique des passages piétons. Nous réfléchissons à une solution», remarque le conseiller communal François Cuche. «Si nous intensifions la mesure, un rapport sera soumis au Conseil général. Une évaluation sera réalisée pour connaître le gain énergétique»,

MIEUX POUR LA FAUNE ET LE SOMMEIL

ANIMAUX NOCTURNES De nombreux animaux sont touchés par la pollution lumineuse: insectes, oiseaux, mammifères ou amphibiens souffrent d'un éclairage trop intense. Il est notamment démontré qu'un lampadaire tue en moyenne 150 insectes par nuit d'été. En outre, des problèmes de baisse de la reproduction et de surprédation sont constatés. Quant aux oiseaux migrateurs, ils rencontrent des problèmes de désorientation et on constate également une augmentation des collisions avec les façades éclairées. Supprimer l'éclairage public à proximité des lisières, haies, cours d'eau et plans d'eau est l'une des mesures favorables à la faune.

MÉLATONINE Des études signalent que l'être humain voit son sommeil impacté par la fine lumière qui entre dans la chambre. Résultat: réduction de la production de mélatonine, hormone essentielle au rythme biologique.

LUMIÈRE: SYNONYME DE SÉCURITÉ?

VANDALISME En France, 12 000 communes pratiquent l'extinction de l'éclairage public. Leurs observations montrent qu'il n'a été constaté ni hausse des déprédations, ni agressions ni cambriolages. Concernant Le Cerneux-Péquignot, Le Pâquier et Valangin, le porte-parole de la police neuchâteloise Pierre-Louis Rochaix indique que «dans les statistiques, rien ne fait penser à une augmentation des infractions de violence lorsque l'éclairage public est éteint. L'obscurité peut plutôt augmenter le sentiment d'insécurité chez certaines personnes.»

CIRCULATION Jour ou nuit, les conducteurs doivent adapter leur vitesse aux conditions de visibilité et les piétons doivent être visibles, surtout dans les zones mal éclairées. Porte-parole au Bureau de prévention des accidents, Nicolas Kessler signale en outre que «la luminosité des passages piétons est un élément important pour garantir la sécurité», surtout dans des endroits très fréquentés.

QUEL CONSTAT FONT LES LOCALITÉS NEUCHÂTELOISES QUI PRATIQUENT L'EXTINCTION DES CANDÉLABRES?

Le Cerneux-Péquignot pionnier

Au printemps 2011, Le Cerneux-Péquignot (archives David Marchon) faisait office de pionnier dans le canton de Neuchâtel en éteignant son éclairage public. «Nous devons changer nos candélabres. Nous avons alors demandé l'avis de la population», note Laurent Isch, président de commune. «Avec une écrasante majorité, les habitants se sont prononcés en faveur de l'extinction.» A l'époque, les autorités communales avaient pris exemple sur la commune belge de Charleroi qui pratiquait la mesure. «Il était clairement démontré que la lumière n'est pas gage de sécurité.» L'édile tient toutefois à préciser que cette mesure s'applique à merveille «dans un village rural de 320 habitants». La localité est calme entre minuit et 6h, si ce n'est «le passage d'un ou deux véhicules». Et Laurent Isch de souligner que les automobilistes «roulent plus doucement quand l'éclairage est éteint». Il reconnaît que dans une ville, il serait peut-être préférable d'éteindre un réverbère sur deux ou trois. Ce qui est sûr pour l'édile, c'est que Le Cerneux-Péquignot a grandement gagné «en termes de qualité de vie». ●



Depuis 2015 à Valangin

A Valangin (archives David Marchon), l'éclairage public est éteint depuis deux ans. Comme Val-de-Ruz, le village du haut des gorges du Seyon avait lancé une phase test de six mois. N'ayant pas eu de retours négatifs, la commune valanginoise avait confirmé la mesure. Avec une exception pour le week-end où les lampadaires restent allumés jusqu'au passage du dernier Noctambus. «Nous n'avions presque pas eu de réactions des habitants. Ce sont plutôt des gens externes à Valangin qui trouvent étrange de traverser un village qui n'est pas éclairé», relève Aurélie Widmer, conseillère communale. Et l'édile d'ajouter qu'aujourd'hui, «il n'y a pas la volonté de supprimer cette mesure». ●



Le Pâquier, juste avant la fusion

Sachant que la fusion des communes de Val-de-Ruz se profilait, les élus du village à l'extrême est de la vallée se sont hâtés de statuer en faveur de l'extinction de l'éclairage public. La mesure a ainsi été votée au Pâquier (archives Christian Galley) en octobre 2012, juste avant la naissance de Val-de-Ruz le 1er janvier 2013.

Au moment de la votation, Frédéric Cuche était conseiller général au Pâquier. Depuis, il continue de militer contre le trop plein de lumière, notamment en sa qualité de membre des Chemins Chouettes, les randonnées pédestres qui affichent l'animal nocturne comme emblème. Il était d'ailleurs présent vendredi soir à la Fête de la nuit, à Fontaines: il a fait écouter «les hululements de différentes espèces de chouettes», car tout comme d'autres bêtes nocturnes, cet animal subit les outrages de l'éclairage nocturne. Cette animation était aussi une façon de sensibiliser la population aux méfaits de la pollution lumineuse.

Côté recrudescence de vandalisme? «Nous n'en souffrons pas», estime Frédéric Cuche, qui souligne par ailleurs que «le lampadaire vers le collège reste allumé». ●

